

Surfaces herbagères et à litière riches en espèces dans la région d'estivage

Demande d'expertise pour la qualité de niveau II

Courtemelon
Case postale 131
CH-2852 Courtételle
t +41 32 420 74 12
f +41 32 420 74 01
paiements-directs.ecr@jura.ch

N° d'exploitation :

Exploitant :

Adresse :

NPA / Localité :

Personne de contact :

Téléphone :

Natel :

1. Evaluer à l'aide de la brochure d'aide à l'évaluation (téléchargeable sur le site de l'ECR ou sur Acorda) si des types de végétation avec potentiel de qualité sont présents.
2. Estimer la surface des secteurs présentant ces types de végétation avec potentiel de qualité et les annoncer sur ce formulaire afin de demander une expertise.
3. Les surfaces au bénéfice d'un contrat LPN d'importance nationale peuvent également être annoncées afin d'être reconnues comme surfaces de qualité.
4. Dessiner sur un plan, avec orthophoto, les éléments suivants :
 - Limites du pâturage d'estivage
 - Limites des secteurs à expertiser (secteurs avec potentiel de qualité)
 - Eventuelles surfaces interdites au pacage

Commune / Localité	Numéros cadastraux	N° du pâturage	Nom du pâturage	Surface du pâturage (ha)	Estimation des surfaces à expertiser (ha)	Contrat LPN d'importance nationale
						<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
						<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
						<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
						<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

Ce document, accompagné des plans, doit être renvoyé **jusqu'au 3 août de l'année précédant l'expertise** au Service de l'économie rurale, case postale 131, 2852 Courtételle. Les frais d'expertise sont à la charge de l'exploitant. Afin d'éviter des frais d'expertise inutiles, veuillez annoncer uniquement des surfaces avec potentiel de qualité (voir brochure d'aide à l'évaluation).

Par sa signature, l'exploitant confirme l'exactitude des données.

Date : **Signature :**